

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DB 2022-72

Date de la convocation : 09/11/2022

Membres en exercice : 24

Membres présents : 18

Membres votants : 20

Le dix-sept novembre deux mille vingt-deux, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et Françoise PAYEN et MM. Roland CANIVENQ, Pascal COLSON, Bruno DAUPHY, Jean DE POUILLY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Michel MEIS, Léopold Désiré NANJL, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Benoit SINGLIT, Vincent THIERION et Bruno VALET.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Christophe MANCEAUX donne pouvoir de vote à M. Désiré NANJL et M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR RENOVATION DE TOITURES ET FACADES

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2021/11 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures/façades :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
	08240 BUZANCY	PO	Façades	8 308,30 €	8 308,30 €	2 077,08 €
	08250 GRANDPRE	PO	Toiture	27 851,45 €	10 000,00 €	1 500,00 €
			Façades	11 672,32 €	8 411,04 €	2 102,76 €

		PO	Toiture	5 177,93 €	5 177,93 €	776,69 €
	08250 MONTCHEUTIN					
	TOTAL	4		53 010,00 €	31 897,27 €	6 456,52 €

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme

Le Président,



Benoit SINGLIT